

Délibérations du 3 décembre 2021

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel dans le respect des gestes barrières.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 3 décembre 2021, 9h, en salle du Conseil, bâtiment Béléno (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

Collège A : Martine SEVILLE, Emilie VAYRE

Collège B : Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY, Samuel BAUDRY

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures :

Usagers/ères : Quentin LAURISSE, Matéo CHICHET

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Valérie HAAS, Jean-Yves AUTHIER, Isabelle BOEHM, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT, Stéphane RICHARD, Samuel VIEU

Invité.es : Reza HADJIKHANI, Stéphane CHRETIEN

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Valérie DESPRAT, Agnès DANTHENY

AVIS				
CAPACITES D'ACCUEIL 2022/2023 M1	Pour	Contr	Abst	NPPV
09 – Capacités d'accueil 2022/2023 Masters 1ère année et leurs modalités de recrutement Ce point a été présenté lors de la CFVU du 19 novembre dernier, mais reporté ce jour à la demande des membres de l'instance. Avec la mise en place de la nouvelle plateforme nationale de candidature pour les Masters 1 à la rentrée 2022, il est demandé aux universités d'indiquer dans ce document, les différentes capacités par mention ainsi que leurs attendus. Ces informations permettront aux étudiant.es d'être guidé.es dans leurs choix et aux équipes pédagogiques de faciliter leur travail d'examen des dossiers, notamment au niveau des motifs de refus. Cette nouvelle plateforme offre certains avantages : - L'unicité du calendrier				

- L'unicité du mode de candidature
- L'assurance pour les étudiant.es d'avoir une réponse, positive ou négative, entre mi-juin et fin juillet, saisines comprises
- L'obtention en temps réel du taux de remplissage pour chaque Master 1
- L'optimisation des listes d'attente

Le but étant de remplir au mieux et en temps réel chaque formation.

Ce report de vote a permis d'ajouter, de corriger des informations et de consolider les attendus par rapport au document initial.

En règle générale, des baisses des capacités sont proposées afin de se rapprocher au mieux des inscriptions réalisées l'année 2020/2021, et d'avoir ainsi des arguments pour répondre aux demandes d'ajouts de place du rectorat et pouvoir mieux négocier les saisines.

Présentation des capacités d'accueil des Masters 1 composante par composante :

ASSP :

Diminution de la capacité d'accueil pour anthropologie, mais maintien de celle de Sciences politiques afin d'effectuer un éventuel ajustement.
Une nouvelle formation, le Master1 MIASHS est créée.

DROIT :

Quelques corrections de cohérence ont été apportées.
Création d'un nouveau parcours pour le M1 Administration publique.
Augmentation de la capacité d'accueil pour le M1 Justice, Procès et Procédures, et le M1 Droit Public, mais pas de changement pour le M1 Droit privé.
Il s'agit d'une composante en tension qui augmente sa capacité globale de 10 places.

LANGUES :

Quelques ajustements de capacités ont été apportés et le niveau de langue étrangères a été ajouté dans les attendus.

LESLA :

Pas de modification des capacités, mais suppression de la moyenne dans les attendus.

SEG :

Rectificatif d'un effectif pour le M1 Economie de l'Environnement de l'Energie et des Transports.
Révision des attendus et ajout d'un formulaire de résultat synthétique dans les pièces justificatives.

T&T :

Renforcement des attendus

ICOM :

Correction d'une erreur de capacité pour le M1 Informatique

IETL : Pas de modifications PSYCHO : C'est le seul endroit où la proposition va contre les demandes de la composante. La capacité globale est en diminution de 10 places, au lieu des 25 demandées. Cette baisse est justifiée au vu des gros problèmes de débouchés qu'ont les jeunes psychologues diplômés, mais il faut aussi tenir compte de la demande très forte d'entrée dans ces masters. La capacité d'accueil pour la nouvelle mention « Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychologie de la santé » a été augmentée, avec une dotation supplémentaire allouée pour le suivi des étudiants. Il est aussi demandé à sciences cognitives de rester à 60 (au lieu de baisser à 55). Les attendus pour le M1 Psychologie de la santé et le M1 Psychologie sociale du travail et des organisations ont été modifiés en séance, suite à l'envoi des informations de dernière minute par la composante. ISPEF : Les attendus des MEEF 1^{er} degré ont été complétés. Etudes Européennes : La mention va être rattachée à l'UFR T&T, pour la gestion de ce master pluridisciplinaire. IUT : Ouverture du nouveau Master 1 Energies en partenariat avec l'Université Lyon1. Révision des attendus avec le partenaire.				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19	14	2	2	1
QUESTIONS DIVERSES				

Fait à Lyon, le 3/12/2021

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

